



AVIS DE CONCOURS SUR TITRES

SAGE-FEMME DES HÔPITAUX DU 1^{ER} GRADE

Le Centre Hospitalier de Cornouaille organise un concours sur titres de sage-femme des hôpitaux du 1^{er} grade de la Fonction Publique Hospitalière.

TEXTES DE BASE

- Code de la santé publique
- Code Général de la fonction publique
- Décret n°2014-1585 du 23 décembre 2014 portant statut particulier des sages-femmes des hôpitaux de la fonction publique hospitalière
- Articles L.4151.1 à 41.51.4 du Code de la Santé Publique relatifs aux règles propre à l'exercice de la profession de sage-femme
- Articles R.4127-301 à R.4127-324 du Code de la Santé publique (code de déontologie des sages-femmes)

CONDITIONS D'ACCES

- Etre titulaire du diplôme d'Etat de sage-femme ou d'une autorisation d'exercer la profession de sage-femme délivrée par le ministre de la Santé.

NOMBRE DE POSTES

- 3 postes

NATURE DES EPREUVES

Admissibilité A partir du 13 avril 2026	Admission A partir du 4 juin 2026
Examen des dossiers de candidature.	Le jury établit la liste des candidats admis après examen des dossiers de candidature, entretien et délibération. Cette liste fait l'objet d'un affichage dans l'établissement organisateur du concours.

PIECES A FOURNIR

Les candidats doivent fournir en **3 exemplaires**, les pièces suivantes :

- un dossier d'inscription complété (pages 1 à 7)
- un curriculum vitae sur papier libre indiquant les titres détenus, les diverses fonctions occupées, les périodes d'emploi et les actions de formations suivies,
- une lettre de candidature.

La pièce suivante en **un seul exemplaire** :

- la copie du diplôme d'Etat de sage-femme ou d'une autorisation d'exercer la profession de sage-femme délivrée par le ministre de la Santé.

PERIODE ET MODALITES D'INSCRIPTION

- Le dossier d'inscription est disponible sur le lien <https://www.ch-cornouaille.fr/ch-quimper-concarneau/recrutement> et sur le site internet de l'établissement (rubrique « Le CHIC recrute » - CONCOURS)
- Dépôt des dossiers de candidature : **du 03/03/2026 au 10/04/2026 inclus** par voie postale en lettre recommandée avec accusé de réception (le cachet de la poste faisant foi) à :

Madame La Directrice des Ressources Humaines
CH de Cornouaille - 14 bis avenue Yves Thépot
29107 QUIMPER Cédex

L'inscription du candidat ne sera validée qu'à réception du dossier de candidature complet (accompagné des pièces justificatives).

Le Centre Hospitalier de Cornouaille se réserve la possibilité de modifier les dates et lieux communiqués.

A QUIMPER, le 3 mars 2026

Pour le Directeur,

Fanny GAUDIN



La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.